



RÉSEAU FRANCOPHONE  
DE DROIT INTERNATIONAL

## APPEL À CANDIDATURES

dans le cadre de l'élection du Conseil d'administration du RFDI

Conformément à l'article 9 des Statuts du Réseau Francophone de Droit International (RFDI), « [l]'association est dirigée par un Conseil d'administration dont le nombre des membres est compris entre quinze et vingt-cinq membres. Les membres du Conseil sont élus pour trois années par l'Assemblée générale et choisis parmi les membres actifs. Les membres sont rééligibles trois fois ».

Pour l'année 2019, **10 postes** sont ouverts à renouvellement et/ou à primo-candidatures. L'élection aura lieu lors de l'Assemblée générale du RFDI, qui se tiendra le vendredi 10 mai 2019 à 9h, à Strasbourg.

Conformément aux Statuts du Réseau, les candidats à un poste d'administrateur au Conseil d'administration sont priés de faire parvenir au Bureau du RFDI un courrier comprenant :

- Une présentation du candidat / de la candidate ;
- Un exposé de l'implication du candidat / de la candidate dans le Concours ou le Réseau et de la manière dont il/elle souhaiterait s'investir, en tant que membre du Conseil d'administration, dans les activités du Réseau.

Les candidatures doivent parvenir par courriel au RFDI ([rfdi@rfdi.net](mailto:rfdi@rfdi.net)) au plus tard le **1<sup>er</sup> mai 2019**.

Le RFDI